

A GOLFING EXPERIENCE
SOCIETE A RESPONSABILITE AU CAPITAL DE 20 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 68 TER RUE CHAZIERE 69004 LYON
523 557 221 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 MAI 2023
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/ 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, **décide d'affecter le bénéfice** de l'exercice clos le 31/12/2022 **s'élevant à 63 655, 96 euros de la manière suivante :**

- une somme de **655, 96 euros**
Est affectée au compte « **autres réserves** »
- une somme de **63 000 euros**
Est distribuée aux associés à titre de dividendes bruts (soit 315 euros de dividende brut par part sociale).

Compte tenu de cette affectation du résultat 2022, les capitaux propres de la Société sont de 122 657 euros.

Les modalités de mise en paiement des dividendes seront fixées par la gérance. Le paiement des dividendes devra intervenir avant le 30 septembre 2023 conformément à la loi.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des **revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 %** prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts **s'élève à 63 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Les personnes morales ne bénéficient cependant pas de cet abattement.**

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, **l'assemblée générale rappelle** que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES	ELIGIBLE A L'ABATTEMENT 40 %	
		APPLICABLE	NON APPLICABLE
31 décembre 2021	185 270 €	95 414,05 euros	89 855,95 euros
31 décembre 2020	NEANT	NEANT	NEANT
31 décembre 2019	67 292 €	34 655,38 €	32 636,62 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME PAR LE GERANT
Monsieur Stéphane LEGROS



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **678 133 euros**.

Le compte de résultat affiche un total **produits** de **1 692 371 euros** et un total **charges** de **1 628 715 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **63 656 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	32 355					32 355
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 355					32 355
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	550		1 238			1 788
	Instal., agencement, aménagement divers	11 753					11 753
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 442					8 442
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 746		1 238			21 984
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TO TAL		53 100		1 238			54 339

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	32 355			32 355
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 355			32 355
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	79	214		294
Autres Instal., agencement, aménagement divers	9 421	750		10 171
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	6 940	537		7 477
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 440	1 501		17 942
TOTAL	48 795	1 501		50 296

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients		
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 058	38 058
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés	216 415	216 415
	Débiteurs divers	427	427
	Charges constatées d'avances	10 229	10 229
	TOTAL DES CREANCES	265 128	265 128
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		2 578	

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 867	13 867	
	Personnel et comptes rattachés	1 968	1 968	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 681	12 681	
	Impôts sur les bénéfices	12 967	12 967	
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 105	14 105	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	129	129	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés			
	Autres dettes			
	Dettes représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	55 717	55 717	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	20 000				20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	2 000				2 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	38 765	61 236			100 001
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	246 506	(246 506)		63 656	63 656
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	307 271	(185 270)		63 656	185 657

Date de l'assemblée générale 18/06/2022

Dividendes attribués 185 270

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 185 270

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 122 001

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 122 001

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (121 614)

A GOLFING EXPERIENCE
SOCIETE A RESPONSABILITE
AU CAPITAL DE 20 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 68 TER RUE CHAZIERE
69004 LYON
523 557 221 RCS LYON

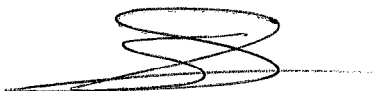
COMPTES ANNUELS
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

comprenant conformément à l'article L.123-12 alinéa 3 du Code de Commerce :

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

Comptes annuels 31/12/2022 certifiés conformes
par le gérant en application de
l'article R123- 102 du code de commerce

Monsieur Stéphane LEGROS



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	32 355	32 355		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 788	294	1 494	471
	Autres immobilisations corporelles	20 196	17 648	2 548	3 835
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		54 339	50 296	4 042	4 305
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	254 899		254 899	237 870
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	408 963		408 963	490 311
	Charges constatées d'avance	10 229		10 229	4 281
	TOTAL (III)	674 091		674 091	732 462
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		728 429	50 296	678 133	736 768

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	20 000	20 000
	RESERVES		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	100 001	38 765
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	63 656	246 506
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	185 657	307 271
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		142
	Emprunts et dettes financières divers (3)		36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	436 759	395 108
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 867	8 037
	Dettes fiscales et sociales	41 850	22 231
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		3 943
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	492 477	429 497
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	678 133	736 768
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	63 655,96	246 506,03
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	55 717	34 389
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		142
	(3) Dont emprunts participatifs		